



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Tiers payant

Question écrite n° 38774

Texte de la question

M Bernard Lefranc appelle l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la légitime impatience que suscite l'absence de publication des décrets d'application de la loi no 87-588 du 30 juillet 1987 et, plus particulièrement, ceux relatifs à son article 24 modifiant l'article L 322-5 du code de la sécurité sociale. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer les raisons de ce retard.

Données clés

Auteur : [M. Lefranc Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38774

Rubrique : Assurance maladie maternité: prestations

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1385